



*Présidence  
du conseil d'administration*

~~~~~

**OFFICE DES POSTES  
ET TELECOMMUNICATIONS  
POLYNESIE FRANÇAISE**

~~~~~

Papeete, 07 décembre 2007

N° OPT/PCA/139

## **ATTESTATION DE DEPENSES**

Le Président du conseil d'administration de l'OPT, soussigné, certifie que les dépenses objet de la facture du 06/12/2007 d'un montant de 61 610 F CFP, établie par « RESTAURANT LE MANDARIN », ont été engagées à l'occasion d'un dîner de travail des personnes suivantes :

- M. Jean-Paul BARRAL, Président du conseil d'administration de l'OPT ;
- M. Georges PUCHON, conseiller du président du conseil d'administration ;
- M. Manfred CHAVE, chef du PPIT ;
- M. David SIU, chef du PSRT ;
- M. Etienne LAFOUGERE, de la société ALCATEL ;
- M. Frédéric TANGUY, de la société ALCATEL et madame ;
- M. Yves MAYOLLE, de la société ALCATEL ;
- M. Remi GALASSO, de la société ALCATEL ;

**Le Président du Conseil  
d'Administration de l'OPT**

  
**Jean-Paul BARRAL**